

Note complémentaire pour le Faucon crécerelle

**Projet de construction d'un immeuble de 9
logements sur la parcelle AP477 sur la
commune de Seichamps (54)**

SCCV Le Château



1. Contexte

Dans le cadre du projet de création d'un immeuble de 9 logements d'habitation sur la parcelle AP477 d'environ 0,068 ha, située au 5 ruelle du Château, sur la commune de Seichamps (54), un dossier de dérogation espèces protégées a été déposé.

Ce dossier porte sur la dérogation de 6 espèces dont 2 espèces d'avifaune des milieux semi-ouverts (le Faucon crécerelle et la Fauvette babillarde), 1 espèce d'avifaune des milieux boisés (Mésange bleue), 1 espèce d'avifaune des milieux anthropiques (Moineau domestique), 1 espèce de reptiles (Lézard des murailles) et 1 espèce de chiroptères (Pipistrelle commune).

Dans le cadre de ce dossier, plusieurs mesures de réduction ont été proposées dont la mise en place d'installation d'abris ou de gîtes artificiels pour la faune (Mesure R2.2).

Cependant, au vu du planning prévu à ce stade, le nichoir pour le Faucon crécerelle ne sera pas mis en place avant la fin des travaux, l'espèce ne disposera donc d'aucun site de reproduction sur le site lors des travaux, c'est-à-dire lors de la saison de reproduction de 2027.

2. Solution envisagée durant la phase travaux

Durant la phase travaux, la solution envisagée est la mise en place d'un nichoir pour la période de nidification 2027. Afin d'éviter le dérangement, ce nichoir sera mis en place en dehors de la zone de projet et de la zone de travaux.

Ce nichoir devra être installé assez haut, à l'abri des vents dominants et de la pluie donc orienté est, sud-est, en lisière avec une sortie sur un espace ouvert, non bouché par un arbre par exemple.

Le propriétaire de la parcelle voisine à la zone de projet a donné son accord pour la pose d'un nichoir pendant la phase travaux sur sa propriété. L'emplacement est localisé sur la carte ci-dessous.

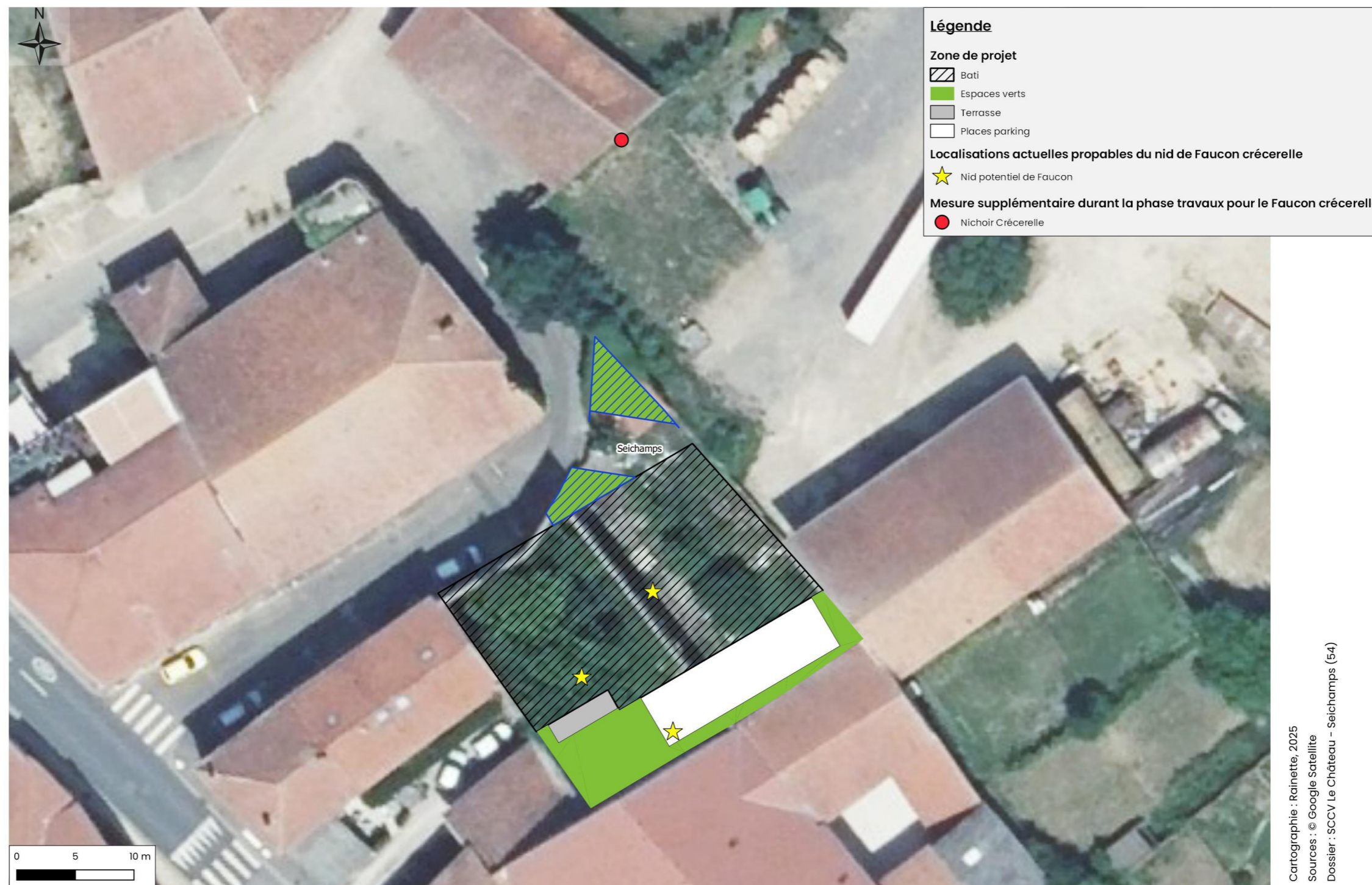
Conformément à la mesure proposée dans le dossier de dérogation, le gîte envisagé pour cette pose est celui disponible sur la boutique de la LPO. Il s'agit du nichoir Schwegler N°28 en béton de bois. Résistant aux intempéries, le béton de bois de Schwegler est un matériau naturel unique en son genre. Il allie les avantages du bois (thermoactif, bonne isolation, empêche la condensation d'eau, adapté aux animaux) aux propriétés du béton (durabilité, ductilité). D'un poids d'environ 13 kg, une anse de suspension (ancrée de part et d'autre) permet sa fixation, à une hauteur minimum de 6 à 8 mètres du sol. Pour une occupation plus rapide, la LPO recommande de déposer à l'intérieur un mélange humide de sciure, copeaux et sable. La localisation précise du nichoir et son installation devra être validé par un écologue.



Photo 1 : Nichoir Schwegler N°28 Faucon crécerelle © Boutique LPO

Cette mesure permet la présence d'un habitat favorable à la reproduction du Faucon crécerelle en continu, depuis le début des travaux jusqu'à la phase d'exploitation (et la mise en place de la mesure de réduction finale).

Localisation de la mesure supplémentaire envisagée durant la phase travaux pour le Faucon crécerelle



Carte 1 : Localisation de la mesure supplémentaire envisagée durant la phase travaux pour le Faucon crécerelle



SIEGE – AGENCE NORD

 **ADRESSE**
1 rue des fonds hanons, 59144
JENLAIN

 **TELEPHONE**
03.59.38.22.58
06.28.93.32.17

 info@rainette-ecologie.com

AGENCE GRAND EST

 **ADRESSE**
110 rue des quatre éléments, 54340
POMPEY

 **TELEPHONE**
03.83.51.20.38
07.50.54.51.13

 o.claude@rainette-ecologie.com

AGENCE NORD OUEST

 **ADRESSE**
App. 4, 5bis rue de la cavée 14210
ESQUAY-NOTRE-DAME

 **TELEPHONE**
02.31.29.85.34
06.08.73.27.98

 c.villedieu@rainette-ecologie.com

AGENCE ILE-DE-FRANCE

 **ADRESSE**
10 route de saint-leu
77240 CESSON

 **TELEPHONE**
07.72.51.53.92

 s.guingand@rainette-ecologie.com









ANTENNE SUD OUEST

 **ADRESSE**
Espace de coworking
31500 TOULOUSE

 **TELEPHONE**
07.50.59.83.47

 r.berrabah@rainette-ecologie.com

